

COMITE DES FETES DE MAZIÈRES DE TOURAINE

BROCANTE DU 12 AVRIL 2026

Le bulletin d'inscription devra être retourné avant le SAMEDI 21 Mars,
Délai de rigueur, passée cette date, aucune inscription ne sera prise en considération.

Les inscriptions devront être retournés à l'adresse suivante :

COMITE DES FETES

Mairie de Mazières de Touraine 1 Rue du Général Chanzy 37130 MAZIERES DE TOURAINE

Tél : 07.48.77.10.93 ou par mail : comitedesfetesmazieres@gmail.com

Aucun emplacement ne sera réservé sans règlement du droit d'inscription
Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée sur place.

SI VOUS VOUS INSCRIVEZ À PLUSIEURS POUR 1 SEUL EMPLACEMENT
MERCI D'ARRIVER EN MÊME TEMPS AU RISQUE DE NE PAS ETRE ENSEMBLE

Les emplacements réservés et restés vacants après 8h00 seront considérés comme libres.

Entrée uniquement côté bourg (église) à partir de 7 heures

Chaque exposant devra envoyer avec le bulletin d'inscription :

Pour les particuliers : la photocopie recto/verso de la carte d'identité

Pour les professionnels : la photocopie du registre du commerce

Réservation d'emplacement par 5 mètres (5 m x 4 m – 1 véhicule compris)

Participation de 5 € par emplacement

Exposition de 7 H à 17H00

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

Téléphone :

PROFESSIONNELS : n° registre du commerce :

PARTICULIERS : n° de la carte d'identité :

Nombre de mètres réservés :

Mode de paiement : Chèque n° : Espèce :

Les chèques devront être libellés, à l'ordre du COMITE DES FETES MAZIERES DE TOURAINE

Renseignements :

Tél : 07.48.77.10.93 ou par mail : comitedesfetesmazieres@gmail.com